

1. *Débitrice:* **DAVSA Aviation et Services SA**, Ch. de la Li-sière 3, **1018 Lausanne**
2. *Déclaration de faillite:* 25.08.2005
3. *Suspension de faillite:* 20.10.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 21.11.2005
5. *Avance de frais:* CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But : commerce, distribution et exploitation d'avions d'origine étrangère et de tous équipements aéronautiques et industriels; toutes activités administratives et comptables pour le compte de tiers, prestation de service dans le domaine industriel, commercial et aéronautique ainsi que toutes opérations s'y rapportant.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00137293)